



Association pour le Soutien aux Travaux
de Recherche Engagés sur les Spoliations

A S T R E S

Newsletter n°10 - octobre 2025

La recherche de provenance ne connaît pas de pause dans le cadre de la politique publique renouvelée. Au cours de l'été, plusieurs appels d'offres pour des missions de recherche ont été publiés, majoritairement en région. Cette dixième newsletter de l'association est consacrée à ces missions et permet au lecteur d'en apprendre plus sur celle qui a été conduite au musée des Beaux-Arts de Rouen en 2023-24 et sur les projets du musée des Beaux-Arts de Rennes grâce à une interview de François Coulon, conservateur. Elle est également l'occasion de prendre du recul sur cette nouvelle dynamique d'appels à projets en région et d'en exposer les enjeux.

Côté académique, des pans de recherche peu explorés sont mis en avant : l'École du Louvre propose un nouveau cours de spécialité sur l'art et l'archéologie du judaïsme, l'INHA organise une [journée d'étude sur les arts d'Afrique pendant la Seconde Guerre mondiale](#) (13 novembre).

Enfin, quelques processus de restitution sont présentés - spontanés ou non, longs, parfois alambiqués. Astres ne saurait qu'insister sur l'importance de mener une réflexion sur l'intérêt et les conditions dans lesquelles les restitutions interviennent et sur la pertinence d'une harmonisation nationale et internationale.

Des recherches de provenance pionnières au musée des Beaux-Arts de Rouen

Sous le régime nazi, des milliers d'œuvres ont été arrachées à leurs propriétaires – juifs le plus souvent – au contexte légal de leur appartenance. Volées à des particuliers, des galeries, à certains musées ou vendues sous la contrainte. Ces œuvres ont été translocalisées, elles ont circulé sur le marché de l'art parisien sous



l'Occupation ou fait l'objet de transactions occultes.

[Lire la suite](#)

Plus d'un tiers des réserves du musée des beaux-arts de Rennes est rempli d'objets d'origine extra-européenne provenant des quatre coins du monde. François Coulon, conservateur en chef au musée des beaux-arts de Rennes, en est le gardien depuis plus de trente ans. Dans cet entretien, il nous raconte comment la recherche de provenance est au cœur de ses pratiques de conservateur.

[Lire la suite](#)

Faire de la recherche de provenance : Le regard de François Coulon, conservateur en chef Musée des Beaux-Arts de Rennes



Les missions de recherches de provenance au prisme des régions

À la suite de la mission pionnière menée au musée des Beaux-Arts de Rouen sous la tutelle de la Métropole Rouen Normandie à partir de janvier 2023 sur deux périodes de 8 mois, d'autres musées en France ont développé à partir du printemps 2024 des projets relevant les mêmes défis, sous la tutelle de la Mission de recherche et de restitution des biens culturels spoliés entre 1933 et 1945 (M2RS), du service des musées de France (SMF) et des directions régionales des affaires culturelles (DRAC).

[Lire la suite](#)

Rentrée universitaire 2025-2026

L'école du Louvre propose à ses élèves du 1^{er} cycle ainsi qu'aux auditeurs libres, un nouveau cours de spécialité : **Arts et Archéologie du judaïsme**. Avec ce trente-deuxième cours de spécialité, l'école du Louvre a pour ambition de diffuser les travaux des archéologues et historiens de l'art, les collections publiques et les

patrimoines des mondes juifs de l'antiquité à nos jours, mais également de former les futurs spécialistes pour les collections de judaïca et le patrimoine architectural du judaïsme. Cette nouvelle chaire est soutenue par la Fondation Etrillard et sera animée par Paul Salmona, directeur du musée d'art et d'histoire du judaïsme, Dominique Jarassé, Professeur émérite des universités, spécialiste du patrimoine des mondes juif et Annaëlle Gobinet-Chouckroun, Docteure en histoire de l'art, spécialiste de la joaillerie orientale et des judaïca.

Comme on peut le lire dans l'ouvrage collectif codirigé par Paul Salmona et Laurence Sigal, *Archéologie du judaïsme en France et en Europe*, publié par La Découverte en 2011, « l'archéologie juive souffre du fait que les nations européennes ne s'approprient pas la composante juive de leur culture et de leur histoire. La culture juive reste encore trop souvent méconnue, considérée comme du seul ressort des communautés juives. Si nous voulons promouvoir et développer une véritable archéologie juive comme élément de la culture européenne, trop longtemps exclu ou en marge du courant général de l'Histoire, il faut unir nos efforts pour mettre en place une coopération. Internationale sur le sujet. »

Le nouveau cours de spécialité proposé par l'École du Louvre à l'initiative de sa directrice, Claire Barbillon, participe sans aucun doute de cette promotion de la culture juive comme élément de la culture européenne. En cette période particulièrement troublée notamment dans l'appréhension des diversités culturelles et de leur inclusion dans l'histoire commune, cette initiative doit être saluée.

Restitutions autour du monde

◦ De Madrid à Madrid, des restitutions au nom de la mémoire démocratique

Le 25 mai 2025, les descendants de Pedro Rico, ancien maire républicain de Madrid, contraint à l'exil au Mexique puis en France par les forces franquistes, récupèrent sept toiles issues de la collection de leur grand-père, 87 ans après leur pillage et leur dispersion. Cette restitution a été permise par le vote d'une loi « sur la mémoire démocratique, » votée en 2022 qui envisage plusieurs types de réparations dont, à l'article 31, l'indemnisation pour les victimes de spoliations de biens culturels sous le franquisme. Il dispose aussi que « *l'administration générale de l'État lancera toutes les initiatives nécessaires pour la recherche* » de ces œuvres.

Sans doute dans la perspective des commémorations des cinquante ans de la mort de Franco, en novembre prochain, le ministère de la culture à Madrid s'est mobilisé et a mis en ligne en juin 2024 une première base de données de ces œuvres spoliées. En ce mois d'août 2025, 6 697 œuvres sont répertoriées, à partir d'une étude des collections des seize musées nationaux dépendant du ministère. Le Prado à Madrid avait réalisé sa propre enquête permettant d'identifier dans ses réserves 70 œuvres pillées.

En ce qui concerne les biens du maire P. Rico, ses descendants ont déposé une requête en mai 2024 pour 85 œuvres et 23 tableaux confiés en 1938 à la Junta du Trésor artistique, l'organisme républicain chargé de protéger le patrimoine en temps de guerre. Celui-ci les met à l'abri dans une réserve du Prado. Mais après la chute du gouvernement républicain les objets et les œuvres seront dispersés dans les administrations, les résidences privées de Franco ou de membres de l'Opus Dei, des églises ou encore de simples particuliers en

effaçant leur trace de provenance par l'organe symétrique du régime franquiste, le « service de défense du patrimoine artistique national ». Ces œuvres n'ayant jamais été ni exposées, ni acquises, un simple arrêté ministériel peut en attribuer la réaffectation et la restitution. Mais si l'acte de rétrocession en est simple, le processus est tardif, lent et lourd, rendant l'assistance d'un avocat nécessaire. Et il reste que seul le ministère de la culture et les musées nationaux ont procédé aux recherches et inventaires des biens spoliés ; aucune autre administration bien que la loi de 2022 en fasse une obligation légale. Et cette loi, votée à une très courte majorité, est susceptible d'être remise en cause dans l'avenir par des majorités politiques différentes.

◦ **Restitution d'une mosaïque spoliée à Pompéi**

Très bien conservée, une mosaïque de 40cm sur 60cm, ayant sans doute orné le sol d'une villa, est exposée depuis le 16 juillet 2025 au site archéologique de Pompéi. On en connaît le voleur mais pas le donneur.

Rapportée en Allemagne en 1944 par un officier de la Wehrmacht responsable de l'approvisionnement des troupes d'occupation, elle est supposée lui avoir été donnée par un civil italien.

C'est un des héritiers de celle ou celui à qui l'officier à son tour en avait fait don qui a récemment contacté les services de police italien pour savoir comment le restituer mais il/elle tient à rester anonyme.

Retournée en Italie par la voie diplomatique en septembre 2023, cette mosaïque représentant une scène privée sinon érotique, a été authentifiée comme provenant du site de Pompéi sans que soit pour l'instant identifié son emplacement exact.

◦ **Le retour en Inde d'une partie du trésor de la tombe de Buddha. Une restitution ?**

En mai dernier, deux jours avant la date prévue pour une enchère à Hong Kong de 334 pierres précieuses, Sotheby's a accepté de suspendre la vente. Elle avait été saisie d'une demande assortie d'une menace de procédure par le ministre de la Justice d'Inde et un ensemble d'autorités du bouddhisme mondial pour violation de la convention de Washington, « exploitation coloniale continue », spoliation de biens inaliénables de la culture indienne et objets sacrés de la communauté bouddhique.

L'origine de ces bijoux, au moins 300 ans av. J-C, est documentée par plusieurs archives. Excavé par William Claxton Peppé, dans un stûpa érigé sur son domaine à Piprawa, situé à quelques kilomètres du village de naissance de Buddha au Népal actuel, le trésor avait été, à cette époque, 1898, divisé entre plusieurs royaumes, en huit parts dont plusieurs sont aujourd'hui au musée de Calcutta, non exposées au public. Peppé avait pu conserver, officiellement, le cinquième de la totalité des 1800 pièces, des « doubles », découverts avec les restes, os, cendres et poteries du Buddha. Les autorités requérantes contre Sotheby's avançant que seul un « gardiennage » (custody) avait été confié au colon et que ces pierres provenant d'une tombe abritant les restes corporels du bouddha devaient revenir sur le sol indien et vénérés par les croyants.

Trois cousins britanniques descendants de Peppé, ont hérité de ce bien en 2013 et auraient cherché, selon le site web diffusé par eux-mêmes, à ce que ces pierres retournent en Inde, les exposant dans plusieurs musées internationaux (au Met en 2023). La posture des héritiers ne débouchant pas, ils en confient la vente à Sotheby's dont le site reprend dans sa présentation, sans détour, l'origine géographique, historique et sacrée de ces objets.

Après la semonce des autorités indiennes et religieuses, Sotheby's a admis « in light of the matters », « compte tenu du sujet », que pourtant la maison connaissait parfaitement que la vente devait être suspendue mais pas annulée et mis deux mois pour trouver un

compromis. Un acheteur privé, industriel indien, a acquis les pierres pour un montant non révélé (l'estimation était de 13 millions de dollars US) et s'est engagé à ce qu'elles soient vénérées dans un temple pendant trois mois, puis exposées au public au National Museum pendant cinq ans. En juillet 2025, le Premier Ministre indien, Mohdi s'est félicité de ce partenariat public/privé qui ne semble pourtant pas garantir ni la pérennité du retour en territoire indien de ces bijoux, ni leur exposition aux publics, tant laïcs que religieux.

Soutenir Astres

Chers amis, les actions menées par Astres ne pourraient être conduites sans votre soutien et votre générosité. Nous vous en sommes reconnaissants et espérons que cette newsletter vous encouragera à nous soutenir en adhérant à notre association.

Rejoignez nous !

Astres

Association pour le Soutien aux Travaux de Recherche Engagés sur les Spoliations

Contact

Adresse postale: 320 rue Saint Honoré, 75001 Paris

Email : contact@astres.info

Siège social : 17 rue Geoffroy L'Asnier, 75004 Paris

Cet email a été envoyé à [\(contact EMAIL \)](#)

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

Envoyé avec
Brevo